

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(29 juin 1881)

Afrique

De nouveaux détails arrivent chaque jour sur l'étendue des dommages causés par Bou-Amena dans la province d'Oran; les dépêches annoncent en même temps que les chefs des colonnes expéditionnaires désespèrent de saisir le célèbre agitateur.

D'autre part, on signale à Tripoli et au sud de la Tunisie une certaine agitation qui paraît provoquée par la Porte. Trois petits camps ont été établis par le gouverneur militaire de Tripoli le long des frontières de la régence tunisienne. Les Arabes s'habituent à compter de plus en plus sur l'appoint matériel du gouvernement de Constantinople, dont la complicité morale ressort déjà de plusieurs faits.

Il y a tout lieu de croire que la France n'en aura pas fini de sitôt dans le nord de l'Afrique; le départ des troupes qui viennent de quitter la Tunisie a été tout au moins prématuré, de sorte que le gouvernement français et ses officiers se sont trop empressés de crier victoire.

L'interpellation de M. Jacques sur la question algérienne, annoncée pour aujourd'hui, est considérée comme une vengeance exercée par M. Gambetta, et qui, par dessus la tête du gouverneur de l'Algérie, viserait directement le président de la république.

C'est un spectacle écœurant que celui des questions personnelles se substituant à l'intérêt de la patrie, quand l'honneur et la sécurité de celle-ci sont à la fois en jeu. Mais de la part des Grecs, plus Byzantins encore qu'Athéniens, qui ont fait de la politique française la misérable chose que nous voyons, rien ne doit plus nous étonner.

L'Agence Havas s'empresse de démentir la nouvelle répandue par quelques journaux annonçant que M. Albert Grévy viendrait rendre compte de sa gestion à la barre de l'Assemblée. C'était lui prêter plus d'impudence qu'il ne veut en montrer.

Sa cause paraît perdue devant l'opinion, mais il n'est pas impossible que le gouvernement, solidaire de ses fautes et de ses bêtises, lui tende une planche de salut sur laquelle M. Jules Grévy, M. Gambetta lui-même et la majorité de la Chambre sentent le besoin de trouver place.

France

Les soucis des événements d'Afrique n'ont pas fait oublier entièrement les élections dont l'époque n'est plus fort éloignée. Tous les partis s'agitent, mais les radicaux de l'extrême gauche se distinguent par leur activité. Les partisans de M. Gambetta et ceux de M. Ferry sont aux prises; le discours d'Epinal, où l'on avait cru voir une tentative de rapprochement, est le champ clos de leur querelle.

De leur côté, les monarchistes ont entrepris d'éclairer l'opinion au moyen de conférences, et plusieurs orateurs, entre autres M. Mayol de Lupé, rédacteur de l'Union, ont obtenu de brillants succès.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
22 Juillet 1881.—No 76

LES COMPAGNONS DU DESEPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

—Mon Dieu, mais je n'aurai jamais le temps de tout faire.

—Ça, je n'en sais rien, mais vous pouvez aller à bord à votre aise, pendant que nous porterons les paquets à la nouvelle case, où vous les ouvrirez plus tard, ou bien nous suivrez, c'est tout près du port, ranger vos bibelots en double, et venir au Magenta ensuite.

—Il est toujours à l'endroit où nous avons débarqué hier ?

—Plus souvent que le commandant laisse son navire à quai comme une barque de cabotage; il est ancré dans le port, mais à quelques encablures, et vous n'aurez qu'à hélér du quai ou prendre un canot: il n'en manque pas.

Louise réfléchit un instant.

—Le mieux dit-elle, est que je vous laisse partir seule, pour ne pas vous

retarder; de mon côté, je me rendrai au quai avec ma fille et je vous y attendrai: vous me prendrez avec vous dans l'embarcation.

—Voilà qui est bien pensé. Au revoir, madame Vincent, et ne tardez pas trop, nous allons marcher vivement.

—Je pars à l'instant, fit-elle, et je descends avec vous.

—Alors, partons.

L'ouvrière jeta un dernier regard sur la chambre pour s'assurer qu'elle n'oubliait rien, prit sa fille par la main et descendit.

En passant devant le comptoir, derrière lequel se tenait Mme Cragford, toujours solennelle et immobile, elle s'approcha pour prendre congé de la propriétaire, et porta la main à sa poche pour en tirer son porte-monnaie.

—Inutile, j'étais payée, fit-elle à la dame qui, habituée à voir fuir ses pensionnaires après la première nuit passée sous son toit inhospitalier, avait la précaution de se faire payer d'avance pour deux journées.

—Alors, il ne me reste plus qu'à vous remercier, reprit Louise, qui ne croyait pas pouvoir être jamais trop polie.

—Inutile, j'étais payée, répliqua l'Anglaise, du même ton sec et hantais.

—Allons, ça va bien, s'écria Timothée; puisque la vieille, il été payée, filons notre noué.

—Vous n'êtes pas oune gentleman,

Mais, en dehors de ce moyen d'action et de l'initiative prise par la civilisation à l'effet de créer une caisse électorale supportant, en cas de besoin, les frais de la lutte, nous ne voyons aucune grande mesure, aucune organisation puissante embrassant la France entière à la veille d'une bataille aussi décisive. Peut-être les royalistes de France s'en reposent-ils un peu trop sur Dieu, qui aime les Français, sur les sentiments de république soulevés par les dernières violences d'une république déjà jacobine.

On reste interdit devant l'égarement des paysans français si coiffés de leur république quand même, quand on considère comment le gouvernement les traite.

M. Barthélemy Saint-Hilaire disait, il y a deux jours aux agriculteurs: "Devez-vous vous adresser à l'Etat, et en attendre un soulagement direct? Il y a là, je le crains, une impossibilité à peu près absolue."

"Je vous conseille donc, messieurs, et chers concitoyens, de ne pas compter beaucoup sur l'Etat, il ne peut rien ou presque rien pour vous, parce que vous êtes trop nombreux, et que le vaste prélevement qu'il serait nécessaire de faire sur les ressources publiques deviendrait bientôt pour vous, sous une autre forme, un accablant fardeau."

Le grand Liszt

En pleine retraite aujourd'hui, Liszt emploie ses heures de loisir de la manière la plus noble. Il s'occupe encore de la composition. Il médite dit-on, un pendant à l'immense oratorio d'Elizabeth de Hongrie.

Liszt s'occupe encore d'un livre complet sur le piano: historique, esthétique, théorique. Ce sera un des monuments les plus considérables élevés à la célébration du géant instrumental moderne. Ses études sur divers grands maîtres ont un mérite considérable.

Il donne des leçons d'harmonie, de contre point, d'instrumentation et de composition à des jeunes gens particulièrement doués, et qui ont été recommandés avec instance. De plus, il est le génie tutélaire du conservatoire de Pesth, où chaque année, il préside les concours, répand abondamment ses précieux conseils et les fruits de son énorme expérience.

En été, il est à sa villa de Weimar, que lui a octroyée le grand-duc, vrai mécène de l'art et de la littérature. Rien de plus enchanteur que cette résidence, située aux abords du magnifique parc, où Goethe a planté des rosiers et habité un chalet qui existe encore.

Sa facilité de lecture est des plus merveilleuses. On l'a vu lire et réduire au piano d'un coup une fantaisie pour orchestre, très travaillée et très développée, sur des motifs de Lohengrin.

On appelle toujours Liszt une individualité marquante, comme virtuose, comme compositeur et comme musicien. L'improvisateur et le lecteur sont parfois oubliés. Ils constituent pourtant une partie des plus importantes dans cette physionomie artistique complexe.

C'est à la villa d'Este à Tivoli qu'il habite, durant l'hiver, le héros des fêtes d'Anvers.

C'est là que le prince-cardinal de Hohenlohe héberge Liszt. Ses occupations favorites n'y diffèrent guère de celle qu'il se donne dans la propriété du duc de Saxe-Weimar. Mais il a Rome dans son voisinage, et les

visites de politesse auxquelles il est astreint dans cette ville unique au monde, donnent un peu plus d'activité et de variété à son existence.

Un visiteur belge fut amené à le voir, en 1874. Il occupait dans la via de Grevi située près de la Piazza del Popolo, un modeste pied à terre, chez un marchand de piano. Son domestique hongrois qui le servait depuis de longues années, et qui l'a si perfidement dévalisé depuis, mena le visiteur dans le bureau du maître, où s'engagea une conversation dont voici un fragment:

"Je deviens vieux, très vieux, dit l'abbé Liszt, la révolution de Rome m'a beaucoup attristé."

En Belgique, qu'y fait-on?... Quel bonheur pour vous d'appartenir à ce pays si fécond en illustrations musicales, Roland de Lassus, entre autres, cette majestueuse colonne, avec Palestrina, de la vraie musique religieuse."

La traite des nègres dans l'Afrique Orientale

On lit dans la France maritime, du 17 juin:

Dans la réunion du conseil de la Société de géographie commerciale de Paris, qui a eu lieu mardi soir, M. Meurant, directeur honoraire des consulats au ministère des affaires étrangères, et président de cette Société, a lu un projet de lettre adressée au gouvernement, et qui a reçu l'approbation unanime de l'assemblée.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'assassinat récent de notre compatriote, l'explorateur M. Lussereau, massacré dans cette partie des territoires arrosés par le haut Nil, où domine en souverain l'émir Abou-Bakre, le représentant du gouvernement égyptien.

Tous les européens qui vivent dans ces parages et qui connaissent Abou-Bakre affirment que c'est par son ordre, ou au moins sous son inspiration, que nos voyageurs se voient interdire la route du Choa, et succomber sous les coups de bandes d'assassins.

L'intérêt du gouverneur égyptien est des plus simples à comprendre. C'est lui qui dirige et fait pour son propre compte presque toute la traite des nègres de l'Afrique orientale. Il y a acquis une fortune immense, et malgré l'opposition que lui fait Méhédié II, roi de Choa, et successeur du roi Jean en Abyssinie, il est le principal pourvoyeur d'esclaves de tout l'Orient.

La Société anglaise pour la répression de la traite s'est émue de cet état de choses; dans un congrès récent, elle a prié toutes les sociétés de géographie de se joindre à elles pour faire cesser un commerce scandaleux et inhumain.

La lettre lue à la Société de géographie commerciale prie M. le ministre des affaires étrangères de s'entendre avec l'Angleterre, afin d'établir en Egypte une commission mixte, armée des pouvoirs les plus étendus, et ayant pour mission d'empêcher le commerce des esclaves dans un pays où le gouvernement se déclare impuissant contre ses propres employés.

Cette lettre de M. Meurant, approuvée par la Société de géographie commerciale, sera certainement prise en considération, et nous ne doutons pas qu'une prompte et bonne justice ne soit faite de ces hommes corrompus qui ne craignent pas d'édifier leur fortune sur le plus abominable des trafics.

La traite une fois détruite, l'Afrique, que M. le docteur Nachtigal a si heureusement appelée le Continent de l'avenir, sera ouverte définitivement à la civilisation. En effet, il ne faut pas se le dissimuler, la principale raison de la résistance que les populations du centre opposent à notre entrée dans leurs domaines, est l'horreur que nous professons contre le commerce des esclaves, qui constitue la principale de leurs ressources.

Aujourd'hui, ce honteux trafic n'a plus guère pour débouché que l'Egypte et les autres Etats musulmans du nord de l'Afrique.

Quand les marchands d'esclaves cesseront de trouver des acheteurs, ils sentiront le besoin de diriger leurs efforts vers une autre industrie.

Variété

L'AUTORITÉ DOIT ÊTRE INDULGENTE

L'indulgence et la douceur se tiennent de si près, qu'il semble difficile, au premier abord, de les distinguer l'une de l'autre. Il est cependant nécessaire de se rendre un compte exact de ce nouvel aspect de l'autorité. Beaucoup de personnes qui recommandent la douceur,

ne regardent pas l'indulgence comme aussi indispensable; elle leur apparaît comme une sorte de luxe discutable dans l'éducation.

Il y a entre la douceur et l'indulgence le même intervalle que nous avons marqué entre la patience et la douceur.

La patience désintéressant sa cause personnelle de la loi générale du devoir, supporte, sans s'en offenser, les manquements, les retardements, les résistances. Elle fait ainsi la part de la faiblesse humaine, et elle a soin de ne pas perdre de vue l'effort que demandait à l'homme la vertu et le mérite. La patience ne va pas sans beaucoup de raison et sans beaucoup de sagesse; et si elle profite tant à celui qui en est l'objet, c'est parce qu'elle coûte beaucoup à celui qui la déploie.

La douceur détourne volontairement les yeux de la violation du devoir.

Malgré le charme de la douceur, elle ne laisse pas d'attester d'une façon éclatante la supériorité de celui qui en use. Un vieux proverbe, fort utile dans le peuple, dit, non sans raison, qu'il vaut mieux faire envie que pitié. On a beau profiter de cette tolérance que l'on s'est accordée, on ne laisse pas d'en éprouver à bon droit une certaine humiliation.

L'indulgence a quelque chose de plus humain et de plus vrai.

Elle ne se contente pas de supporter les défauts du prochain et de regretter ses imperfections: elle fait plus; elle les pardonne. Elle prend en considération l'inégalité qui existe toujours entre nos meilleurs desseins et notre conduite, et elle regarde plus nos bonnes intentions que nos actes. Celui qui résiste à un supérieur et qui manque à son devoir, a besoin, pour se retrouver en paix avec lui-même d'être non seulement supporté, mais pardonné. Il sent, bien qu'il ne soit pas toujours allé jusqu'aux extrémités de la désobéissance et de la révolte, que sa résistance a été, au point de vue moral, un commencement de délit. Il faut donc, pour qu'il inaugure une nouvelle conduite avec tout son courage et toute son énergie, qu'il soit absous de cette faute et qu'il le soit par le pardon de cette même autorité qu'il a eu le malheur de braver.

Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus délicat que l'indulgence; et voilà sans doute pourquoi elle n'est pas également de mise vis-à-vis de toutes les âmes. Elle deviendrait nuisible aux natures incapables d'en profiter.

Il n'est pas donné, en effet, à tout le monde de comprendre l'exercice de cette vertu, ni à tout le monde d'en recueillir le fruit.

(A suivre)

DES FAUSSEMENTS DE HAUT RANG.—L'affaire des faux monnayeurs à Genève s'instruit rapidement.

Leur fabrication a été découverte grâce à un nommé Vimbert, qui l'a dénoncée.

Cet individu connaissait à Genève un sieur Gariel, égyptien, marchand d'or, demeurant boulevard de Plain-Palais, et qui, de concert avec son beau-frère nommé Vita-Romano, écoulait la fausse monnaie.

Vimbert les menaça de les dénoncer s'ils ne lui donnaient pas une somme assez ronde. Les deux beaux-frères, croyant n'avoir rien à craindre des lois genevoises, se refusèrent à donner de l'argent à Vimbert, qui tint sa promesse et fit une dénonciation en règle.

Au même moment, la douane d'Alexandrie saisissait des malles suspectes, et le gouvernement égyptien, mis au courant de la dénonciation de Vimbert, prit des mesures convenables.

Outre la mission dont M. Kahlil est

de Lambescq, ainsi ai-je profité de l'embarquement de M. Robin pour m'emparer de sa maison; à propos, l'avez-vous vue ?

—Non, madame, pas encore, j'ai craint d'arriver trop tard.

—Vous avez bien fait, je ne l'ai pas vue non plus, on dit que le jardin est charmant, et, de la veranda, le panorama ravissant; je m'y ferai conduire demain. Ni vous ni Germain n'avez encore déjeuné, sans doute ?

—Pas encore, madame.

—C'est ce que je pensais; faites-vous servir par le cook, et faites un bon repas, car probablement nous ne rentrerons qu'assez tard.

—Si madame va du côté de sa nouvelle habitation, je ne reviendrai même pas à bord, dit l'ouvrière.

—Dieu merci, ma nouvelle habitation n'est pas là où nous allons, fit la commandante en riant; Timothée ne vous a donc rien dit ?

—Pardonnez-moi, madame, il m'a dit que vous m'attendiez.

—Mais, sans ajouter pour où aller ?

—Rien de plus, madame.

—Quelle tête ! Enfin, peu importe, nous partons dans une heure pour le pénitencier; voulez-vous y venir ?

—Bien volontiers, madame, répondit Louise, qui pâlit un peu.

(A suivre)

investi de la part du gouvernement égyptien, l'ambassadeur turc à Berlin, qui se porte partie civile, la charge de représenter les intérêts de la Porte; Riaz-Pacha, ministre des finances du Khédive, se porte partie civile pour l'Egypte.

SOMMAIRE

Revue générale. — (A suivre).
Le grand Liasz. — La suite.
La traite des nègres dans l'Afrique centrale.
Variété: L'autorité doit être indulgente. — (A suivre).
De faussaires de haut rang.
PÉRILOUX. — Les compagnons du désespoir. — (A suivre).
Lettres acadiennes.
Le Saguenay.
Europe.
Amérique.
Nouvelles de Montréal.
Néologie.
Conservation des feuilles de betteraves comme fourrage d'hiver.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Vins de Bordeaux. — Duboué & Provost.
Chemin de fer du lac St-Jean. — J. G. Scott.
Pèlerinage des associés du Sacre-Cœur.
Le célèbre Gant de kid "Cécile". — Behan Bros.
Avis aux entrepreneurs. — Ernest Gagnon.
Avis. — M. A. Toussaint.
Charbon. — M. A. H. Murphy & Co.
Nouvellement reçu. — F. X. Lepage.
Grand pèlerinage à la Bonne Ste-Anne.
Commis demandés. — N. Garneau.

CANADA

QUÉBEC, 22 JUILLET 1881.

Lettres Acadiennes

Memramcook, 20 juillet 1881.

Je suis arrivé hier matin à Memramcook après avoir fait un trajet bien long et bien fatigant. Cinq cent dix huit milles en chemin de fer, sans prendre aucun repos, c'est une course qui est bien de nature à abattre le courage même le plus robuste, quelque aimable que soient vos compagnons de route. Le Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et M. Chouinard, le digne secrétaire de la convention, tels sont les représentants de Québec à la convention acadienne. A Rimouski, M. l'abbé F. E. Couture s'est joint à nous, et certes il nous a beaucoup aidé à rompre la monotonie de la route.

En arrivant à Memramcook nous avons rencontré M. l'abbé Suzor, curé de Nicolet, et plusieurs autres prêtres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, entre autres M. l'abbé Siros, curé de Havre à Bouchier, M. l'abbé Chaisson, de l'évêché de Charlottetown, M. l'abbé Boudreau, de l'île du Prince-Edouard. Nous nous constituons de suite les hôtes des RR. PP. du Collège de Memramcook qui nous font les honneurs de leur maison avec une grâce et une cordialité parfaite.

Nous avons le plaisir, mes compagnons et moi, de serrer la main de M. Girouard, député de Kent, et secrétaire de la Convention, des honorables MM. Arseneault et Poirier, et de plusieurs Acadiens de l'île du Prince Edouard venus en nombre assez considérable. Sir Hector est arrivé ce matin avec son fils par le convoi express de l'Intercolonial. Comme vous le verrez par le programme, Sir Hector doit faire le frais de la première séance solennelle de la Convention. Les Acadiens m'ont paru très flattés de la présence parmi eux de l'honorable ministre des travaux publics, d'autant plus qu'il est à peu près le seul des ministres qui se soient rendus fidèlement à la fête.

Les honorables MM. Laurier et Oaron, M. le juge Routhier sur la présence desquels on comptait, n'ont pas encore paru et on me dit qu'ils ne se rendront pas à l'invitation que le Comité exécutif aurait été si heureux de voir accepter. Mais, n'importe, tout nous annonce une belle et grandiose solennité.

La température est très humide ce matin, il y a de la pluie dans l'air; cependant on espère que la brume si fréquente dans ces parages, et qui forment des vapeurs qui s'élèvent sur la baie de Fundy, va bientôt disparaître. Les abords du Collège St-Joseph sont ornés avec beaucoup de goût; un magnifique drapeau blanc aux armes de la Congrégation de Ste-Croix a été hissé au haut du mât dans

le jardin des écoliers. Les cours des élèves sont grandioses.

La foule arrive de tous côtés pour assister à la messe qui sera le premier acte de la convention. C'est M. l'abbé F. Richard, curé de St-Louis qui doit prêcher le sermon de circonstance. On nous le donne comme un excellent prédicateur.

Je ferme ma lettre pour aller assister à l'office divin et je me propose de vous adresser dès aujourd'hui un rapport aussi circonstancié que possible des événements du jour.

N. E. DIONNE, M. D.

II

Memramcook, 20 juillet 1881.

LA MESSE

L'office a été célébré par M. l'abbé Girroir, un vieil ami des Acadiens. L'église de Memramcook, avait été ornée avec le plus grand soin: de la verdure partout, des fleurs naturelles aux colonnes et sur les autels. Plus de 8,000 personnes ont pu avoir accès dans la jolie nef du temple divin. Il y en avait au moins autant en dehors. Une coutume assez curieuse qui n'existe pas dans la province de Québec, c'est celle qu'ont les femmes de s'agenouiller avant les offices aux abords de l'église et d'y prier; personne n'y trouve à redire, et j'ai été vraiment édifié de ce spectacle que la foi la plus vive peut seule donner.

Au chœur j'ai pu voir un clergé nombreux; du nombre était M. l'abbé Gaudet, directeur du collège de l'Assomption, M. Doucet, curé de Pokemouche, M. Joscelin, curé de Ste-Marie de Bouctouche, les RR. PP. Lefebvre, supérieur du collège de St-Joseph, les RR. PP. Labbé, Renaud, Bourgeois, Cormier, Leblanc, MM. les abbés J. Pelletier, Babineau, Boudreau, Montminy, de St-Agapit de Beauvillage, Suzor, de Nicolet, etc. Des places d'honneur avaient été réservées dans le bas chœur pour Sir Hector Langevin, l'honorable M. A. Landry, M. Girouard, M. P. J. P. Rhéaume, et plusieurs autres invités. Le prédicateur du jour, M. l'abbé Richard a été très heureux dans le développement de son sermon divisé en trois points. I. Un peuple ne saurait être heureux que s'il suit persévérément les sentiers de la vertu et de la justice. II. L'influence bienfaisante de la religion sur le peuple Acadien dans son passé. III. Des moyens les plus propres pour faire persévérer les Acadiens dans la voie de la prospérité et du bonheur.

Je n'ai qu'une minute à ma disposition et par conséquent je n'ai pas le temps de vous donner une analyse détaillée de ce morceau d'éloquence. Dans la seconde partie, l'orateur acadien nous a fait en résumé l'histoire de ce petit peuple qui n'a guère connu que les épreuves les plus amères et les contradictions les plus redoutables, et qui a pu tout surmonter, épreuves et contradictions, sans jamais désespérer de son sort, et toujours en béneissant la main de Celui qui le frappait. Le fait est que l'histoire des Acadiens renferme les pages les plus émouvantes, et qu'elle se prête admirablement au pathétique.

Le sermon de M. l'abbé Richard a été débité avec beaucoup d'éloquence, et l'auditoire nous a semblé fort ému, dominé qu'il était par cet accent simple mais qui va droit au cœur.

Cette après-midi, il y a cérémonie de bénédiction des cloches, puis séance solennelle de la Convention; Sir Hector Langevin et M. J. P. Rhéaume seront les orateurs de cette première séance.

Ensuite, travaux des Conventions. A demain.

N. E. DIONNE, M. D.

PROGRAMME DU PREMIER JOUR

Mercredi, 20 juillet.

9½ heures A. M. messe à l'église paroissiale suivie du sermon de circonstance, par le Rév. M. F. Richard.
Midi—Dîner.
2 heures après-midi—Bénédictio des cloches précédée d'un Bénédiction des Trés-Rés. Père Lefebvre.
4 heures—Réunion et ouverture de la convention.

Première séance

Discours par l'honorable Sir Hector L. Langevin et M. J. P. Rhéaume, Réunion des commissions.

JEUDI, 21 JUILLET

Deuxième Séance.

9½ heures A. M.—Réception et lecture du rapport sur l'éducation.—Réception et lecture du rapport sur l'agriculture.—Discours par M. H. J. B. Chouinard.—Réception et lecture du rapport sur la colonisation.

Troisième séance

2 heures P. M.—Lecture du rapport sur le rôle de la presse.—Discours par l'honorable Juge Routhier.—Rapport

sur le choix d'une fête nationale.—N. B.—Après lecture de chaque rapport, Résolutions.

Au cours de ces différentes séances solennelles, le comité a l'intention d'inviter d'autres orateurs à prendre la parole.

La Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, et Monsieur le Vicaire-Général Legaré sont allés rendre visite ce matin aux officiers des frégates françaises dans le port; ils ont été reçus avec une parfaite distinction et salués par une salve de onze coups de canon.

Nous nous empressons de publier la lettre toute sympathique que Son Honneur le Maire vient de recevoir du contre amiral commandant en chef Halligon, accompagnant la générale offrande de l'équipage des deux frégates françaises maintenant mouillées dans le port.

L'offrande s'élève à la belle somme de cent quatre vingt treize dollars et vingt six centimes (\$193.26.)

Nous ne pouvons faire autrement que de transmettre au nom des citoyens de Québec, les plus chaleureux remerciements à l'équipage de ces frégates, pour cet acte tout spontané et si généreux.

Division navale des Antilles,)
Contre Amiral,
COMMANDEMENT EN CHEF.
Magicienne, Québec, 20 juillet 1881.

Monsieur le MAIRE,

En apprenant la nouvelle du terrible incendie qui, le 8 juin, est venu détruire presque en entier un des faubourgs de la ville de Québec, nous avons tous, à bord des bâtiments composant la Division des Antilles, pris la plus grande part à cet affreux événement. Il était dans la misère des centaines de ces Canadiens français, qui ont toujours conservé si précieusement les traditions de leur pays d'origine et qui chaque année nous en donnent la preuve en nous recevant avec une si cordiale sympathie.

A bord de la Magicienne et du Dumont d'Urville, chacun a voulu apporter son obole pour venir en aide aux victimes de cette catastrophe.

Je viens vous prier aujourd'hui, Monsieur le Maire, d'accepter la somme représentant le montant des offrandes que les équipages des deux bâtiments français mouillés devant Québec, adressent à vos concitoyens frappés par ce désastre.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Contre-Amiral Commandant en Chef,

HALLIGON.

Monsieur J. D. BROUSSEAU,
Maire de la ville de Québec.

Le docteur Christie, ex-député d'Argenteuil, sera le candidat de l'opposition dans ce comté qui était représenté par M. Abbott dans les deux dernières sessions du parlement actuel.

Il est probable que M. Abbott fera de nouveau la lutte.

Nous avons annoncé hier sur la foi d'un autre journal, que Sir Hector venait d'arriver à Québec, mais nos lecteurs verront dans une autre colonne, que Sir Hector dans le moment, assiste à la convention acadienne à Memramcook.

Le révd. M. R. Larue, curé de Roxton, décédé le 19 du courant, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

C. A. MAROIS, Prév.

Archevêché de Québec, }
22 juillet 1881.

Le Saguenay

Le révérend M. Lizotte, curé de N.-D. du Lac St-Jean, arrivé à Québec hier, nous apporte les meilleures nouvelles sur l'apparence générale des récoltes dans cette importante partie de la province. La sécheresse prolongée qui a fait souffrir nos moissons sur les bords du St-Laurent, a été presque nulle dans cette fertile vallée, et les heureux colons du Lac St-Jean comptent maintenant avec assurance sur le rendement de leurs terres qui satisfera presque les plus exigeants d'entre eux. La récolte du foin promet d'être abondante; les grains ont une magnifique apparence, et les yeux se promènent avec plaisir sur les immenses champs de légumes de toutes sortes, cultivés avec art et qui promettent des richesses considérables à la saison de l'automne.

Vive donc le Lac St-Jean. Nous sommes heureux aussi de dire que l'agriculture a fait des progrès bien notables dans ces belles et nombreuses paroisses qui bordent le Lac St-Jean. Celle de N.-D. surtout mérite une mention spéciale. Encouragés par leur digne et vénérable curé, M. Lizotte, les cultivateurs se sont mis à améliorer leurs terres, ont rompu avec les traditions d'une agriculture routinière et déjà après quelques années seulement, ces braves gens recueillent les fruits de leur industrieuse et intelligente culture; aussi

l'espérance est-elle au cœur de tous. Ajoutons à cela que l'on commence à jeter les fondations du futur monastère des Révérendes Mères Ursulines dans cette paroisse privilégiée, et l'on se fera facilement une idée du bonheur véritable avec lequel M. le Curé de N.-D. nous parle du Lac St-Jean, et en particulier de la localité soumise à sa juridiction pastorale. L'édifice que l'on y construit, aura 80 pieds de longueur, 36 de largeur, et deux étages avec toit français.

Aux extrémités se trouveront deux corps annexes, dont l'un servira de chapelle temporaire et l'autre de dépendances au monastère.

M. le curé a bien voulu nous montrer les plans et le devis de cette construction, et nous avons constaté avec plaisir que rien n'a été oublié de ce qui pouvait contribuer à la perfection hygiénique de cette édifice.

M. Lizotte a dit la messe, ce matin, à la chapelle des Ursulines de Québec, et doit recevoir les dernières instructions de ces Révères Dames, relativement à la construction de leur monastère, dont la fondation a si vivement intéressé le public québécois.

EUROPE

FRANCE. Paris, 21 juillet 1881. — L'Archevêque de Paris a écrit au Saint-Père une lettre de condoléance, à propos des insultes qui se sont produites au transfert des restes de Pie IX.

(Les dépêches de Londres disent que le cardinal Guibert est mort; les dépêches de Paris n'en disent rien.) Des avis de Constantinople disent que la Porte a donné des explications satisfaisantes de l'envoi de troupes à Tripoli, et n'est animé d'aucun sentiment d'hostilité à l'égard de la France.

ANGLETERRE. 21 juillet. — Une note collective se prépare entre l'Angleterre, l'Autriche et la Hollande, pour demander à la Russie un adoucissement aux lois relatives aux Juifs. A Kilrush (Irlande), vient d'arriver un petit bateau de 30 pieds de longueur, monté par un norvégien nommé Beaumont, qui va repartir pour l'Amérique, où il espère arriver en 50 jours; il emporte des provisions pour 80 jours.

Le steamer Faraday a posé le bout d'attache d'un nouveau câble atlantique, à Land's End.

On espère une heureuse solution des négociations avec les Boers.

La chambre des communes continue la discussion de la loi agraire.

RUSSIE. St-Petersbourg, 21 juillet. — Le jeune homme qui s'est tué pour ne pas être obligé d'assassiner l'empereur, faisait partie d'un groupe de 20 nihilistes, engagés par serment à tuer Alexandre III. Quand il eut été désigné par le sort pour exécuter la sentence, ses 19 complices jurèrent de le tuer lui-même s'il montrait la moindre hésitation. Il a fait plusieurs tentatives pour se donner la mort; et persuadé que l'un des complices serait immédiatement désigné pour le remplacer, il a écrit au chef de la police, et a donné les noms des 19 autres, qui ont tous été arrêtés.

La condamnation capitale de la femme Hussy Helfmann a été commuée en servitude perpétuelle.

AMÉRIQUE

Chicago, 21 juillet. — Les récoltes de l'Illinois et de l'Iowa sont menacées de destruction par les vers.

Boston, 21 juillet. — Un yacht monté par 6 jeunes gens a été renversé hier soir; tous ont péri.

Washington, 21 juillet. — Le président continue à entrer dans la période de convalescence.

Conservation des feuilles de betteraves comme fourrage d'hiver

Les fabriques de sucre produisent beaucoup de feuilles de betteraves, et depuis longtemps on a cherché à conserver celles-ci pour les employer comme fourrage en hiver.

Voici un moyen indiqué par MM. Reichen et Sohne, fabricants de sucre de betteraves:

Donner en automne au bétail des feuilles de betteraves, c'est l'affaiblir à un moment où il travaille le plus; laisser pourrir ces feuilles est une perte considérable: pour l'éviter nous avons adopté le procédé suivant:

Nous avons creusé une fosse de 5 à 6 pieds de profondeur, à l'abri de l'invasion de l'eau. Sa largeur et sa profondeur dépendent de la quantité des feuilles qu'on veut conserver; seulement la largeur doit être moins grande au fond qu'au niveau du sol, et il faut arrosir les angles.

Nous posons d'abord une couche de feuilles d'une hauteur de 5 à 6 pouces (sans être tassées), que l'on tasse ensuite en piétinant dessus; on les saupoudre d'une légère couche de sel puis on met une autre couche de feuilles de 4 à 5 pouces, suivie d'une couche de sel, ainsi de suite, ayant soin de tasser bien plus fortement et de répandre le sel en plus forte quantité sur les bords, pour

empêcher l'air d'entrer dans la fosse, et avec l'air le développement du mois.

Comme les feuilles se tassent encore par leur propre poids, par celui du sel et de la couverture de terre, il est bon de continuer les couches superposées jusqu'à 3 ou 4 pieds au-dessus du niveau du sol. Ceci fait, on couvre avec la terre qu'on a rejetée sur les côtés lors du creusement de la fosse.

Cette couverture de terre ne devra pas avoir moins de 2 pieds d'épaisseur pour que son poids, en comprimant le fourrage, en chasse l'air. Les fissures qui se forment pendant le tassement seront immédiatement bouchées, et il va sans dire qu'on donnera à cette couverture une pente suffisante pour que l'eau n'y pénètre pas.

Celui qui n'aura que peu de feuilles à conserver, le fera aussi bien dans de grandes cuves de bois étanches, fermées à l'air, que dans un silo; mais la couverture de terre est de rigueur, même avec ces cuves.

Le fourrage ainsi mis en silo se mettra bientôt en fermentation, et il pourra se conserver tout l'hiver, et même jusqu'à l'été suivant. Dans les premiers mois de sa préparation, et jusqu'au mois de janvier, il a une odeur très forte; mais cette odeur se perd peu à peu, et il semble que le bétail l'aime encore mieux en février-mars que dans les premières semaines après sa mise en silo.

Nous avons conservé de cette façon les feuilles et les collets de betteraves de plus de 400 arpent, en les mettant dans une douzaine de grandes fosses.

Il faut faire attention d'employer le sel en proportion de la succulence du fourrage vert: plus il est succulent ou encore plein de sève, plus il lui faut de sel. Pour 1000 livres de feuilles de betteraves, 3 livres de sel suffisent.

Il va sans dire que les feuilles ainsi préparées ne seront pas données au bétail pendant l'hiver et le printemps, mais comme addition précieuse au fourrage.

Au dire de ceux qui ont fait usage de ce fourrage pour leur bétail, il n'est pas relâchant comme le sont les feuilles à l'état vert. Les bœufs le mangent avec plaisir malgré sa mauvaise apparence, car quand après sa préparation il est exposé à l'air il perd rapidement sa couleur fraîche. Il ne faut pas se décourager si les animaux ne prennent pas tout de suite goût à cette nourriture; ils ont besoin d'y être habitués. Ce fourrage est aussi bon pour l'engraissement que pour la production du lait. Des moutons maigres, nourris de feuilles de betteraves et de balles de blé ont été engraisés en huit à dix semaines.

On emploie les feuilles de betteraves principalement pour la nourriture des moutons; on les donne aux bêtes à cornes, mêlées à de la paille et de la paille hachée.

Il n'y a pas de doute qu'avec une nourriture succulente, le produit en fumier est considérable. Nous aimons à donner ces détails, afin de démontrer à ceux qui sont antipathiques à l'établissement de manufactures de betteraves qu'ils vendraient pour la confection du sucre, les pulpes et les feuilles de betteraves pourraient encore fournir une abondante nourriture à leurs animaux, et par là un accroissement dans le rendement de nos récoltes.

Nouvelles de Montréal

21 juillet 1881.

Sa Grandeur Monseigneur Laflèche, de retour des Etats-Unis est passé par cette ville hier matin.

On s'efforce en ce moment d'organiser une course entre Hanlan et Rose, à Lachine, pour un enjeu de \$2,000.

Joe Laing, rameur de Montréal, qui a déjà fait parler de lui depuis deux ans, a gagné, hier, la plus grande course aux régates de Hamilton. L'enjeu était une somme de \$300, une coupe d'argent et une médaille d'or.

La police de St-Henri a reçu ordre d'empoisonner, après le 26 courant, tous les chiens qui ne porteront pas la médaille municipale.

Soixante sauvages de Caughnawaga sont partis hier pour Ottawa afin d'opérer la descente de radeaux.

Une compagnie de Boston demande à un comité de l'exposition le privilège de fournir l'électricité comme pouvoir moteur dans les différents édifices à la prochaine exposition.

Néologie

Le mercredi, 20 juillet, à 9 heures du matin, avait lieu, à Saint-Roch de Québec, la sépulture de Louis Alfred Lessard, commis marchand de la maison T. Hudon. S'il est juste de rendre hommage aux grandes actions de la vie publique, il faut bon aussi reconnaître les vertus pratiquées dans l'obscurité de la vie privée. Car, s'il n'est pas donné à

tous de mériter l'estime par des actes publics, tous peuvent trouver leur bonheur, et celui de leurs semblables dans l'humilité, la charité et la religion. Or, ce vertus se sont rencontrées à un degré remarquable dans la vie du citoyen à qui sont consacrées ces lignes et nous en avons une preuve dans les témoignages de sympathies qui ont accompagné ses funérailles. Outre le concours d'un grand nombre de citoyens, un chœur nombreux réunissait des chœurs non seulement de St-Roch, mais aussi des autres paroisses de la ville; dernier signe d'amitié et de reconnaissance donné à un confrère qui avait toujours été très empressé à chanter aux offices de l'Eglise.

Le Saint sacrifice fut célébré par le Révd M. Lassard, desservant de la Congrégation, assisté des Révds L. Sanfayon et V. Huard, comme diacre et sous diacre. L'absoute fut faite par le Révd J. B. Z. Bolduc, de l'Archevêché, ami de la famille du défunt. Puis, un dernier *libera* fut chanté dans la chapelle du cimetière St-Charles, avant de déposer dans la terre celui qui, à l'âge de 39 ans, emporta les regrets de ceux qui l'ont connu, estimé et respecté comme ses chefs, ses égaux, ou ses inférieurs.

Priez pour lui.

Petites nouvelles

CALENDRIER.—Québec, le vendredi, 22 juillet 1881, 27 jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le lundi 18 juillet, à 0 heure 49 minutes du matin.

Le jour dure 15 heures 12 minutes, et la nuit 8 heures 48 minutes; le Soleil se lève à 4 heures 30 minutes, passe au méridien à midi 6 minutes, et se couche à 7 heures et 42 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 63 degrés et 4 dixièmes. La Lune s'est levée ce matin à 1 heure 6 minutes, a passé au méridien à 9 heures 15 minutes, et se couche ce soir à 5 heures 04 minutes.

LES FRÉGATES.—Les frégates françaises sont dans notre port pour une quinzaine de jours. En partant de Québec, elles doivent se rendre à Sydney, Cap Breton. Le public est maintenant appelé à les visiter et beaucoup en profitent.

POUR LE SAGUENAY.—Le vapeur *Union* quittera le quai St-André demain matin à 7.30 heures, pour la baie des Ha Ha et les ports intermédiaires.

MAISONS DE BOIS.—On construit comme de plus belle dans les environs de la tour, faubourg St-Jean, des maisons en bois; aux officiers de la corporation d'y voir.

ÉVADÉ.—Ce matin, un nommé McAvoy s'est échappé de la prison; on ajoute de suite du téléphone, et il a été arrêté avant de se rendre dans sa famille.

DE RETOUR.—Le chef de la police Rivaraine, M. B. Trudel est de retour de Montréal avec ses hommes dont la présence à Montréal a été très utile.

VIN DE BORDEAUX ETC.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Duboué et Provost.

RETROUVÉ.—On a retrouvé ce matin, auprès du vapeur de la compagnie du Richelieu, le corps du jeune Dion, noyé dernièrement près de chez M. Archer et Leduc.

CHEMIN DE FER ONTARIO ET QUÉBEC.—A la dernière réunion des actionnaires de la compagnie du chemin de fer Ontario et Québec, à l'Hôtel Windsor, les messieurs suivants ont été élus directeurs: George Stephen, Duncan McIntyre, A. B. Chaffee, B. B. Osler, Toronto; A. Brown, Hamilton; l'honorable J. R. Thibault et l'honorable Peter Mitchell.

A l'assemblée des directeurs tenue immédiatement après, Mr B. B. Osler a été élu président, l'honorable J. R. Thibault, vice-président, et Hector Cameron, Q. C., avocat consultant.

ACCIDENT.—Un menuisier du nom de Onézine Giroux, employé dans les scieries des MM. Hall, aux chutes Montmorency, a eu le bras si gravement blessé par une machine en rotation, que les médecins ont décidé de suite de lui faire l'amputation. M. Giroux, a supporté ses douleurs avec plus grande force. N'ont été lors de l'accident, la présence d'un ouvrier qui a saisi M. Giroux, et l'a tiré à lui, nous aurais peut-être une mort à enregistrer.

NOYÉ.—M. Dufour, marchand de l'île aux Coudres, s'est noyé hier dans le port de Québec, à l'entrée des travaux de la commission du hâvre. Il était à bord de sa goélette et son équipage n'a pu en connaissance de l'accident. On ne sait comment il est tombé à l'eau.

M. Dufour avait sur lui une somme de \$500.00. C'était un bon citoyen et un honnête homme.

ENCORE UN NOYÉ.—Auguste Corneau, jeune homme de 23 ans, s'est noyé avant hier soir, en tombant de la goélette du capitaine Jacques Mercier, fils, au quai Renaud. Il a été impossible de lui porter aucun secours, car son corps n'est pas reparu à la surface.

MORT SUBITE.—M. Louis Lapierre cultivateur, à la Baie St-Paul, a été trouvé mort dans son lit, dimanche matin.

AFFAIRE MYSTÉRIEUSE.—Lundi, vers minuit, le constable de faction près de Rideau Hall, à Ottawa, entendit des cris de détresse qui semblaient venir des bois en arrière, du côté nord. Quelques instants plus tard, il vit plusieurs personnes qui s'en allaient en voiture.

Mardi matin, on a trouvé à l'endroit où les cris semblaient provenir un chapeau et un vieux châle appartenant à une femme. On ne sait trop comment expliquer cette affaire.

DESTRUCTION DU "CITY OF WINNIPEG". —Le steamer "City of Winnipeg" a été réduit en cendres, à Duluth, le 19 courant. La perte est totale. Les passagers seuls ont été sauvés. Quatre hommes de l'équipage n'ont pas été revus. MM. Smith et Keighley, de Toronto, propriétaires du navire, avaient fait pour 15,000 piastres de réparations l'hiver dernier.

